



SECRETARIAT GENERAL

Antananarivo, le 07 Juillet 2015

DIRECTION GENERALE DE LA MER

DIRECTION DE LA PRESERVATION DE LA
QUALITE DE LA MER ET DES ZONES COTIERES

Congrès Mondial sur les Baleines à Bosse
29 Juin – 03 Juillet 2015

Dans le cadre du Festival des baleines, ce Congrès Mondial (Humpback Whale World Congress 2015), qui constitue une première édition dédiée spécifiquement aux baleines à bosse (*Megaptera novaeangliae*), a pour thème "La baleine à bosse, levier de conservation et de développement". Initié par l'Association CETAMADA en partenariat avec l'Université d'Antananarivo, ce congrès a vu la participation d'environ 60 chercheurs, scientifiques et organismes venant de 10 différents pays. Le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et de la Forêt a été représenté par Mr le Ministre lui-même et deux représentants de la Direction Générale de la Mer en la personne du Directeur Général (Mr André TAHINDRO) et le Directeur de la Préservation de la Qualité de la Mer et des Zones Côtières (Mr Rémi RATSIMBAZAFY).



(Photo : CETAMADA)

Le Ministre de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et de la Forêt, Mr Ralava BEBOARIMISA a donné le coup d'envoi officiel de ce congrès mondial, en présence des autorités locales, autorités régionales et des congressistes.



(Photo : CETAMADA)

Dans son discours, Mr le Ministre a exprimé ses reconnaissances envers les actions effectuées par CETAMADA depuis plusieurs années en vue de promouvoir la conservation des mammifères marins, et notre fierté qu'il ait pu relever le grand défi qu'il s'est donné d'organiser ce Congrès international sur les baleines.



(Photo : CEATAMADA)

Ce Congrès International est également une opportunité unique aux scientifiques malagasy et étrangers présents à Ste Marie d'échanger les données et informations scientifiques sur le statut de la conservation des baleines à bosse autour de Madagascar et dans l'Océan Indien, ainsi que sur la manière d'assurer une meilleure protection à ces mammifères marins dans le Sud Ouest de l'Océan indien. Mr le Ministre a terminé son discours en souhaitant plein succès à ce Congrès International sur les baleines à bosse et "un bon vent" (comme disent les marins) à la continuation de la mission sacrée de CETAMADA dans la protection des mammifères marins et de leurs habitats, à Madagascar.

Pendant ce Congrès, plusieurs présentations se sont succédées traitant de thèmes différents, notamment : les analyses génétiques, les leçons apprises et leurs pertinences ; les menaces et les programmes d'éducation et de recherche pour adresser ces menaces ; la biologie et la distribution ; l'acoustique pour mieux comprendre le comportement des baleines ; et la gestion et les retombées économiques des activités d'observation des baleines. Les scientifiques malagasy ont eu également l'opportunité de présenter les cas de Madagascar (Sainte-Marie et sud ouest de Madagascar) et cela sans hésitation dans la langue de Shakespeare, la langue de travail du Congrès.

Après les cinq jours d'échanges et de partages d'informations, le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et de la Forêt a effectué une annonce concrétisant son engagement à protéger les baleines qui représentent notre patrimoine culturel, mais aussi de se joindre aux efforts des autres pays et des communautés scientifiques internationaux. En effet, Madagascar s'est déjà investi sur plusieurs initiatives visant à protéger les baleines. On se rappellera que Madagascar a adopté un arrêté interministériel relatif à l'observation des baleines en mars 2000 ; cette

année notre pays s'est associé à l'initiative de la Région Réunion en vue de l'inscription de la route des baleines au Patrimoine Mondial de l'UNESCO; et maintenant, Madagascar accueille le premier congrès mondial dédié spécifiquement aux baleines à bosse. Toutes ces initiatives font de Madagascar un précurseur dans la conservation, la protection et l'étude des baleines dans l'Océan Indien. Madagascar, en tant qu'Etat Partie à la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer de 1982, s'est aussi engagé depuis toujours à assurer la conservation des mammifères marins, et cette Convention l'autorise à adopter de surcroît des mesures de conservation plus strictes dans ses eaux sous juridiction nationale. Notre Pays aussi est requis de coopérer avec les autres Etats en vue d'assurer la protection des mammifères marins et s'employer, par l'intermédiaire des organisations internationales appropriées, à, notamment, protéger et étudier les cétacés.

En conséquence, le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts propose alors de soumettre un projet de législation relatif à la conservation et à la protection des mammifères marins, en vue d'exprimer l'engagement de notre Pays à conserver les baleines et à protéger les intérêts culturels et économiques de Madagascar. Cette annonce a reçu l'appui et les félicitations des participants au Congrès, dans la mesure où Madagascar vient de se joindre aux efforts internationaux pour la protection des baleines.

Si tôt ce texte législatif adopté, ce même souci de conservation amènera également Madagascar à demander son adhésion à la Commission Baleinière Internationale en vue de renforcer les efforts de conservation des baleines dans le monde. Cette adhésion nous permettra également d'œuvrer en faveur de la création d'un Sanctuaire permanent pour les baleines dans l'Océan Indien, en collaboration étroite avec les îles sœurs, membres de cette Commission. Toutes ces initiatives vont dans le sens des objectifs de la Direction Générale de la Mer de développer une Politique Intégrée des Océans (National Ocean Policy).

Madagascar joue un rôle important et actif dans le Sud de l'Océan Indien dans la conservation des baleines et de leurs habitats, et les communautés scientifiques internationales dédiées pour cela, nous soutiennent dans ce travail crucial, pour la simple raison que les préoccupations de Madagascar de protéger ces mammifères marins et leurs habitats, sont les mêmes que celles des communautés internationales.

La clôture officielle de ce Congrès a été honorée par la présence de son Excellence Mr le Président de la République de Madagascar, Mr Hery RAJAONARIMAMPINANINA, et de la Première Dame. Le dîner de clôture a permis au couple présidentiel d'échanger avec les éminents scientifiques du Congrès sur l'importance des baleines et de leur conservation, générant des retombées économiques significatives aux Pays. La présence de son Excellence, Mr le Président de la République de Madagascar, à cette clôture officielle, est un honneur, mais surtout un témoignage concret de son engagement fort pour la protection de l'environnement marin et la promotion de la recherche scientifique.



(Photo : CETAMADA)



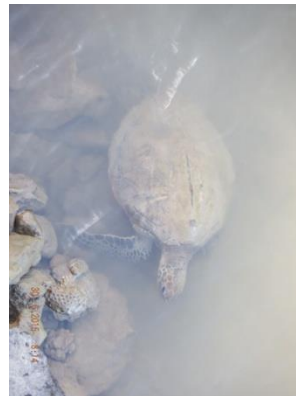
(Photo : CETAMADA)

Remise en liberté de six tortues marines

Durant le festival des baleines, la remise en liberté de six tortues marines retenues dans un bassin non appropriée à Ambodifotatra était effectuée avec l'appui de CETAMADA, et cela grâce à l'intervention de Mr le Ministre de l'Environnement, de l'Écologie, de la Mer et des Forêts auprès du propriétaire. En effet, l'observation des tortues marines dans un cadre d'activités écotouristiques est plus viable économiquement, tout en assurant la conservation de ces espèces emblématiques.



Bassin de captivité (Photo : MEMF)



Tortues marines en captivité (Photos : MEEMF)



(Photo : CETAMADA)



(Photo : CETAMADA)

Cependant, avant la remise en liberté, les six individus ont été bien nettoyés, et le profil de la tête de la tortue marine photographié en vue de reconnaître l'individu dans le cadre d'un suivi.



(Photo : CETAMADA)